

Selon le référentiel de certification de la Recommandation CACES R485

Public Concerné

- Tout travailleur amené à utiliser un chariot gerbeur à conducteur accompagnant.

Prérequis

- Être majeur
- Lire et comprendre le Français
- Être apte médicalement

Objectif

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant en vue de l'obtention du CACES R485.

Durée et Nombre de stagiaires

- 2 jours soit 14 heures
- La formation s'adresse à un groupe de 1 à 6 stagiaires.

Lieu de la Formation et Planification de date(s)

- Sur votre site en intra : date à votre convenance (s'il répond aux conditions de réalisation du test CACES).
- En inter, au sein de l'un de nos centres : nous consulter pour obtenir le planning.

Si réalisation de test en Intra (sur votre site) : Conditions de déroulement de Test à réunir

- Partie Théorie : salle de cours éclairée et chauffée, tables, chaises, mur blanc pour projeter et tableau blanc.
-
- Partie Pratique : machines et installations (dont locaux) respectant les exigences énoncées en annexe 4 de la Recommandation R.485 (synthétisées dans notre Fiche de Mise à Disposition de déroulement de test).

Ces moyens doivent être garantis en amont par l'employeur et formalisés par une convention/fiche de mise à disposition pour le déroulement de test CACES R485.

Les stagiaires devront être équipés de leur EPI : Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3 et Chaussures de sécurité.

Contenu de la Formation

L'acquisition du CACES R485 demande l'utilisation de connaissances et compétences bien précises. Grâce à notre formation complète au CACES R485, vous avez la possibilité d'acquérir ces dernières grâce à deux axes de formation : l'une théorique, l'autre pratique.

Ainsi, vous disposerez de plusieurs biais de compréhension portant notamment sur la technologie des chariots de manutention à conducteur porté, l'exploitation des gerbeurs et bien d'autres choses encore grâce à la partie théorique de votre formation au CACES R485. Avec la partie pratique de votre formation au CACES R485, la prise de poste, la conduite mais aussi les opérations d'entretien vous seront exposées.

Notre formation au CACES R485 se veut ainsi complète pour que vous puissiez obtenir le CACES R485 et réaliser la conduite d'un chariot gerbeur à conducteur accompagnant sans difficulté et en toute sécurité.

Formation Théorique au CACES R485 :

- Connaissances générales.
- Technologie des chariots de manutention à conducteur porté.
- Les principaux types de gerbeurs.
- Notions élémentaires de physique.
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Formation Pratique au CACES R485 :

- Prise de poste et vérification.
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste & opération d'entretien.

La formation au CACES R485 se conclut par un test CACES R485 réalisé par un testeur maîtrisant le référentiel CACES R485. Ce test vous permettra d'obtenir la certification à travers différentes épreuves qui vous permettra par la suite de réaliser la conduite d'un chariot gerbeur à conducteur accompagnant, par exemple dans le cadre de votre activité professionnelle.

Equipe Pédagogique – Qualification des intervenants

- Formateur CACES R.485 disposant d'une formation en rapport avec le domaine de connaissances concerné et ayant la capacité de transmettre ses connaissances
- Les Tests CACES sont réalisés par des Testeurs maîtrisant parfaitement le Référentiel CACES R.485.
- Responsable Pédagogique : Bruno LAKAL.

Moyens Pédagogiques

- Remise d'un support pédagogique illustré.
- Déroulé du support de cours sur ordinateur et diffusé par vidéoprojecteur.
- Passage individuel des stagiaires aux exercices de manipulation.

Modalités de mise en œuvre

- Un contrôle continu des connaissances est réalisé, tout le long du stage, et un examen théorique et un examen pratique sanctionne l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.

Evaluation des connaissances et sanction pour Obtention du CACES

- Epreuves pratiques & théoriques CACES R485 effectuées par le Testeur CACES, personne obligatoirement différente du formateur.
- Attestation de « fin de formation » reprenant les objectifs visés et compétences atteintes.
- En cas de réussite aux 2 épreuves CACES, délivrance du CACES R.485 des catégories concernées par les évaluations et valable 5 ans.
- En cas de non-réussite aux 2 épreuves CACES, il sera délivré au salarié une attestation précisant les compétences validées et non validées ainsi que le contenu et la durée de la formation adaptée qui lui permettra de se présenter à nouveau au test.

CACES R 485 Catégorie 1 et 2 :

Différentes catégories de Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant.

Exemples :

